

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 987 /SEC.

Transmis copie pour information à Monsieur
l'Administrateur de Territoire à Nyanza.

Astrida, le 8 mai 1951.-
L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN W.,

ASTRIDA



156

TELEGRAMME

RESIDENT KIGALI TERRITOIRES KIGALI ASTRIDA SHANGUGU RUHENGERI
KISENYI KIBUNGU RESIDENT KITEGA TERRITOIRES KITEGA MUHINGA

27907/SEC congo télégraphie citation faites célébrer dix mai service
requiem mémoire officiers sous officiers européens gradés soldats et
porteurs indigènes morts en campagne patriotes fusillés ou décédés cam
ps concentration en général tous ceux tombés pour patrie cours guerre
1940-1945 stop drapeaux en berne bâtiments publics stop bureaux fermés
pendant durée cérémonie mais services publics devoir être assurés fin
citation territoires Astrida et Kigali sont priés avertir urgence
respectivement territoires Nyanza Biumba = PROGOU